



Procès-verbal de la 1^{ère} séance ordinaire du conseil d'établissement le mercredi 4 octobre 2017 - 19h00

Présences:

Mme Elham Eshaghpour-P.	Mme Marie-Anick Paquin	Mme Julie Blanchette
Mme Mélanie Gascon	M. Roland Madiros	Mme Inas Mourad
Mme Nathalie Giroux	M. Purmanand Nilmadhub	Mme Andréa Liverman
M. Ian Gagnon	Mme Fabyola Lavoie	M. François-Xavier Panaccio
M. André Lamer	Mme Amélia Tiganus-Calin	Mme Mélanie Boehme

Absences : Mme Sonia Élane Paradis Mme Louise Guillemet
M. Denis Brousseau

1. Adoption de l'ordre du jour Proposé par : M. Lamer Appuyé par : M. Madiros <ul style="list-style-type: none">• Nous changeons le point de la vie étudiante au point 9• Varia : site web école	
2. Présentation des membres du Conseil et durée des mandats Proposé par : Appuyé par :	
3. Élection au poste de présidence et vice-présidence Marie-Anik Paquin (présidente) et Roland Madiros (vice-président)	
4. Nomination du représentant de la communauté Aucun pour le moment	
5. Proposition des dates de rencontre pour l'année 2017-2018 (Mardi 7 novembre, mardi 12 décembre, mercredi 7 février, mardi 20 mars, mardi 24 avril, mardi 5 juin) Problématique pour certaines personnes le mardi. Finalement nous changeons le mardi 20 mars pour le mercredi 21 mars et le mardi 24 avril change pour le mercredi 25 avril.	
6. Questions du public Aucune question, pas de public	
7. Adoption du procès-verbal du 30 mai 2017 Proposé par : M. Roland Madiros Appuyé par : M. André Lamer	

8. Suivi au procès-verbal du 30 mai 2017

74- Les travaux dans le stationnement ont été faits.

75- Nous continuons dans la même lancée qu'auparavant et maintenons les priorités de l'école.

- Les postes de titulariat sont priorisés pour les élèves en difficultés
- Nouvelle orthopédagogue : Arianne P. Dagenais
- Nouvel opérateur informatique M. Jean-Sébastien St-Hilaire à temps plein

77- La charge aux parents était faite en estimation et dû au changement de personnel de ce poste, il y a eu quelques erreurs mais la situation s'est régularisée. Environ 50 étudiants se verront ajuster leurs factures à la hausse. Mme Nicole Pagé est venue donner un coup de main et a vérifié 1500 factures.

9. Points d'information du directeur

- La rentrée scolaire s'est bien déroulée. Nouvelle direction adjointe M. Marc Galluccio. Bel accueil des élèves. Personnel compréhensif.
- Dû à l'augmentation de la clientèle, nous avons ouvert un groupe supplémentaire de 1^{ère} secondaire et avons réaménagé les locaux.
- 1535 élèves inscrits.
- Uniformes : quelques plaintes de parents (manque de stock, personnel arrogant, mauvaise qualité des pantalons, vêtement payé à l'avance et aucun appel reçu et changement de discours). Le directeur a appelé pour faire un suivi, la situation devrait revenir à la normale en novembre. Pour la marchandise qui doit arriver, les parents seront appelés.
- Personnel de l'école : 102 enseignants. Classes PEI environ 3 à chaque niveau, 3 groupes de régulier par niveau, 20 de groupes en adaptation scolaire, 2 groupes FMS, langage/com 7 groupes, accent sport 2 groupes par niveau et SE 1 par niveau sauf sec 1. M. Gagnon donnera la liste officielle au C.É. à la prochaine rencontre.
- Classes communication font une activité des Super Recycleurs comme activités de financement. La marchandise est vendue au poids. Cette activité servira à financer la zoothérapie et une visite du biodôme.
- Project CAD1 : vente de produits que les élèves préparent : desserts, savons, baumes à lèvres, etc.

10. Adoption des règles de régie interne et déclaration d'intérêt

Mettre à jour le point dans le préambule.

- Point 1 : Ajouter que la direction peut également convoquer les membres du CÉ.
- Point 3.2 : les séances extraordinaires comme envoyé une demande pour une sortie par courriel, n'est pas légale. Les enseignants doivent respecter les délais. Pour une réelle séance extraordinaire nous changeons le délai de 6h à 4 jours ouvrables d'avis.
De plus les parents ordinaires ont accès au procès-verbal qui pourrait être mis sur la page web
- Ajout de la direction pour le point 3.3 : les séances doivent au plus tard se terminer à 21h30 et si elle dépasse nous devons passer au vote ou le 2/3 des membres doivent être d'accord pour continuer.
- Point 5.1 : les documents pertinents et l'ordre du jour doivent être joints avec la convocation et nous changeons le temps d'avis pour 4 jours ouvrables.
- Annexe 1 : si vous êtes en désaccord ou en conflit d'intérêt avec le CÉ, vous devez remplir le formulaire.

Proposé par : Mme Marie-Anick Paquin

Appuyé par : M. Roland Mardiros

CÉ-17/18-01

<p>11.Le Conseil d'établissement de l'école. Fonctions et pouvoirs</p> <p>Formation a la CSMB sur le rôle du CÉ donné par le secrétariat général. Trois termes : adopté (peut être modifié) vs. approuvé (tel quel), consultation.</p>	
<p>12.Approbation des sorties des élèves pour l'année scolaire 2017-2018</p> <p>Maximum 18\$ à modifier pour la sortie au musée Pointe-à-Callière.</p> <p>Proposé par : Mme Amélia Tiganus Appuyé par : M. Roland Mardiros</p>	CÉ-17/18-02
<p>13.Approbation des frais exigés aux parents pour les activités complémentaires PEI</p> <p>Cette année, on tentera de faire approuver les sorties en fin d'année pour l'année suivante.</p> <p>Proposé par : Mme Amélia Tiganus Appuyé par : M. Roland Mardiros</p>	CÉ-17/18-03
<p>14.Approbation des frais exigés aux parents pour les activités parascolaires 2017-2018I</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Improvisation : plusieurs demandes, donc l'école cherche un coach extérieur car il n'y a plus de prof disponible pour le faire. On questionne le prix du chandail mais Marie-Philippe explique que c'est un chandail professionnel d'improvisation pour participer aux tournois avec d'autres écoles. C'est le chandail règlementé par la ligue d'impro. L'élève peut le porter pour plus d'une année. Si l'élève ne peut défrayer le coût, l'école pourra lui en prêter un. Une note explicative sera remise aux parents lors de l'inscription à cette activité. ➤ Marie-Philippe Aubin explique la hausse de frais pour les équipes sportives. ➤ M. Nilmadhub voudrait qu'il y ait possiblement une équipe sportive pour ceux qui ne sont pas choisis dans les équipes plus fortes. L'école explique qu'elle n'a ni les plateaux disponibles, ni les entraîneurs pour envisager une telle situation. ➤ Quatre disciplines : 4-5 soccer, 3 volleyball, 5 basketball, 1-2 flag football ➤ Club de ski: Y a-t-il possibilité de cours de ski? Il est important que le jeune puisse skier pour y participer. Marie-Philippe s'informe pour les cours. ➤ Les élèves du Conseil étudiant vont voter prochainement pour le vice-président en 4^e sec. et un président 5^e sec. Ils seront présents dès la prochaine rencontre. ➤ Chandail des finissants : même coût de 45\$ et 50\$ avec le nom. Ils pourront le porter toute l'année et sera prêt à commander dans deux semaines. <p>Proposé par : Andrea Liverman. Approuvé par : Abdellah Maimoune</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Voir la possibilité de mettre à jour le pointage des équipes sportives régulièrement sur le site ou Facebook. <p>Proposé par : M. Roland Mardiros Appuyé par : Mme Inas Mourad</p>	CÉ-17/18-04

<p>15.Approbation d'un voyage à New-York pour les élèves en octobre 2017</p> <p>Désolé du court délai. Il y a eu complication au niveau des critères de voyage à la CSMB. Tout est maintenant conforme et les inscriptions ont débuté. Voyage prévu du 17 au 20 octobre 2017.</p> <p>Proposé par : Mme Tiganus Appuyé par : M. Mardiros</p>	<p>CÉ-17/18-05</p>
<p>16.Approbation des frais du cours d'appoint en histoire 4^e sec.</p> <p>Janvier 2018 sera la dernière chance pour les élèves qui ont échoué dans le passé, de reprendre l'Épreuve UNIQUE. À cause de la réforme, à partir de juin, une nouvelle épreuve prototype sera donnée aux élèves.</p> <p>Proposé par : Mme Giroux Appuyé par : M. Mardiros</p>	<p>CÉ-17/18-06</p>
<p>17.Dépôt de documents</p> <p>17.1 Dépôt du dépliant des activités scolaires 2017-2018 17.2 Bilan de la vie spirituelle et communautaire 2016-2017 17.3 Bilan du budget 2016-2017 17.4 Liste des membres du Conseil d'établissement : Certains numéros de téléphones doivent être modifiés. Guylaine enverra un courriel à cet effet. Si possible, pour les prochains courriels, mettre tout le monde en CC et non CCI.</p>	
<p>18.Correspondance</p> <p>Lettre de M. Yves Laroche (Ski acrobatique) qui veut nous vendre son livre. Il est déjà venu faire une conférence sur la motivation et message de persévérance.</p>	
<p>19.Rapport du représentant au CRP</p> <p>Rien pour le moment.</p>	
<p>20.Varia</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adresses courriels des enseignants n'est pas à jour sur le site web. Ajouter les titulaires des groupes. ➤ Site web n'est pas à jour. La direction explique que c'est une compagnie extérieure et que nous n'avons pas accès à tout. Même la CSMB n'a pas accès au site. Au niveau sécurité ce n'est pas optimale. Le contrat est maintenant terminé. Le but de la direction est de rapatrier le site web au niveau de la CMSB. Il y aura deux personnes à la CSMB qui seront mandatées et après Noël, il y aura un changement. 	
<p>21.Prochaine date du CÉ:</p> <p>Mardi 7 novembre 2017.</p>	

22. Levée de la séance

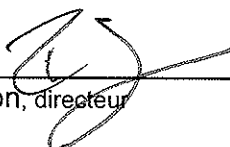
La séance est levée à 21h30

Proposé par : Mme Amélia Tiganus

Appuyé par : M. Roland Mardiros

Signé le 7 novembre 2017

par : 
présidente

et par : 
Ian Gagnon, directeur